

Un avant et un après « gilets jaunes »

Les manifestations des « gilets jaunes » ont révélé tout autant une transformation de la contestation sociale qu'une réorientation de la stratégie policière. Une enquête, menée entre novembre 2018 et mars 2019 par un collectif de chercheurs de Bordeaux, témoigne de cette évolution*.

Magali DELLA SUDDA, chargée de recherches CNRS, centre Emile-Durkheim, Sciences Po Bordeaux

Le mouvement social des « gilets jaunes » qui a émergé à l'automne 2018, et se prolonge aujourd'hui sous des formes diverses, a renouvelé les formes de la manifestation. C'est l'une des conclusions de l'enquête collective coordonnée au sein du centre Emile-Durkheim, à Bordeaux, menée pendant leur mobilisation (voir encadré p. 42).

Ainsi, essentiellement ancré dans les classes populaires, mais ne s'y réduisant pas, le mouvement a évolué dans sa composition comme dans ses mots d'ordre. Lors de la première phase du mouvement, quand celui-ci n'était encore qu'une « mobilisation de clavier » se donnant à voir sur les réseaux sociaux, les revendications portaient essentiellement sur le projet de taxe sur les carburants. Les actions envisagées rappelaient le répertoire d'action collective des mouvements d'indépendants de droite, comme la Confédération intersyndicale de défense et d'union nationale des travailleurs indépendants (Cidunati), avec des blocages routiers, ou celui des « Bonnets rouges » qui, en 2014, endommagèrent les portiques destinés à taxer le transport routier de marchandises (écotaxe). La tonalité antifiscale et anti-Etat classait le mouvement plutôt à droite, dans la filiation du poujadisme, courant politique des petits entrepreneurs et indépendants. Mais la mobilisation sur site a montré une réalité bien plus complexe et diverse.

Le 17 novembre 2018, deux-cent-quatre-vingt-sept-mille-sept-cent-dix manifestantes et manifestants sont comptabilisés par le ministère de l'Intérieur, deux-mille-trente-quatre sites occupés. Les forces de l'ordre procèdent à cent-dix-sept interpellations, dont soixante-treize gardes à vue. La contestation n'est pas réductible aux premières impressions données par les réseaux sociaux et relayées par les médias nationaux. La diversité des revendications qui s'arriment à la demande de justice sociale se fait jour. Les questionnaires passés dès la semaine suivante dans les cortèges, sur les ronds-points, montrent une importante diversité d'opinions politiques. Si la majorité des personnes ne veulent se situer ni à droite ni à gauche, elles affichent quand elles se positionnent une préférence marquée pour la gauche radicale en manifestation – quoique moins affirmée sur les ronds-points. Les enquêtes en ligne ont confirmé la défiance à l'égard du système partisan et la préférence pour la gauche radicale, tout en indiquant également une sympathie pour le Rassemblement national⁽¹⁾.

Quant aux revendications elles-mêmes, l'analyse lexicale des pages Facebook témoigne d'une forte demande de justice sociale et de démocratie⁽²⁾, à travers le référendum d'initiative citoyenne, et d'une préoccupation pour l'écologie⁽³⁾. Au fil du temps, ces thématiques se sont affirmées et ont coexisté avec la dénonciation constante des violences policières. Tandis que du point de vue médiatique, la stratégie de mise en image du mouvement a reposé, après une première phase d'empathie à l'égard des occupations de ronds-points, sur la mise en exergue systématique des dégradations matérielles et des violences manifestantes envers les forces de l'ordre.

Une évolution de la gestion de l'ordre public

Les manifestations de « gilets jaunes » ont été marquées par une stratégie de maintien de l'ordre à Paris fondée sur la confrontation et l'usage de la force contre les participantes et participants, rapidement soulignée par eux et les associations de défense des droits de l'Homme. Cette observation est également repérable dans différentes villes de province comme Bordeaux – où le préfet Didier Lallement était en poste jusqu'en mars 2019 – ou Toulouse, pour ne citer que ces exemples.

* Le présent article se base aussi sur les données (recueillies par questionnaire) de Jaune vif, collectif de recherche sur les « gilets jaunes ». Voir <https://giletsjaunes.hypotheses.org>.

(1) Yann Le Lann, Zakaria Bendali, Antoine de Cabanes et al., « Enquête. Les gilets jaunes ont-ils une couleur politique ? », in *L'Humanité*, 19 décembre 2018, p. 6., et Chloé Alexandre, Tristan Guerra, Frédéric Gonthier et al., « Qui sont vraiment les « gilets jaunes » ? Les résultats d'une étude sociologique », 26 janvier 2019 (www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/26/qui-sont-vraiment-les-gilets-jaunes-les-resultats-d-une-etude-sociologique_5414831_3232.html).

(2) Brigitte Sebbah, Lucie Loubère, Natacha Souillard et al., *Les Gilets jaunes se font une place dans les médias et l'agenda politique*, Toulouse, Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (Lerass), 7 décembre 2018.

(3) Guillaume Gourgues et Jean-Claude Zancarini, Gilets jaunes-groupe de travail-Triangle-UMR 5206, Lyon, Triangle-UMR 5216, mars 2018 (<http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article8544>).

(4) www.amnesty.fr/actualites/journalistes-droit-de-manifester; voir également le rapport du Défenseur des droits de décembre 2017 (www.assemblee-nationale.fr/presidence/Rapport-MO-09-01-18.pdf).



© THOMAS BRESSON

Du côté des participantes et participants au mouvement des « gilets jaunes », la première rupture dans l'exercice habituel du droit de manifester a été l'absence de déclaration préalable d'occupation de la voie publique ; la seconde, l'absence de parcours déterminé. Ici à Belfort, le 23 février 2019.

Les manifestations de « gilets jaunes » rompent ainsi avec un ordre manifestant construit au début du siècle dernier pour éviter les atteintes aux personnes et les violences commises par les participants comme par les forces de l'ordre. Louis Lépine (1846-1933), préfet de police de Paris, initie à cette époque une stratégie de concertation, avec un parcours déclaré, des dispositifs policiers visant davantage à contrôler qu'à réprimer. Du côté des syndicats, l'apparition des services d'ordre permet de circonscrire les actions protestataires. Cette évolution tendancielle à la pacification des conflits a été remise en question ces dernières années, de manière ponctuelle – COP21, Nuit(s) debout et loi travail en 2016⁽⁴⁾ – puis, de manière systématique, dans le cadre du mouvement social des « gilets jaunes ». Couplée aux arrestations préventives, cette stratégie a pour effet de rendre l'exercice du droit de manifester de plus en plus dangereux et difficile.

La mise en place d'un « ordre manifestant »

Du côté des participants, la première rupture dans l'exercice habituel du droit de manifester est l'absence de déclaration préalable d'occupation de la voie publique. Contrairement aux cortèges syndicaux, partisans, associatifs ou aux coordinations, les personnes qui ont revêtu le gilet jaune n'ont pas déclaré le rassemblement et la manifestation. Les initiatives comme « Decla ta manif », qui visaient à déposer un parcours, ont été marginalisées. Les cortèges placent ainsi les différents corps chargés du maintien de l'ordre face à une situation d'incertitude, que les dispositifs de surveillance ne parviennent pas toujours à dissiper au début du mouvement. Le second trait distinctif d'une manifestation de « gilets jaunes » est l'absence de parcours déterminé. Le 17 novembre 2018, les rassemblements ont lieu à des endroits

symboliques qui ne correspondent pas nécessairement aux points de départ des cortèges habituels. Certains cortèges partent d'endroits différents pour éventuellement converger, au gré d'un parcours improvisé. L'imprévu donne lieu à des situations parfois cocasses, où les manifestantes et manifestants se retrouvent derrière le cordon des forces de l'ordre, sans que cela – tout du moins durant les deux premiers « actes » – ne donne lieu à des violences. Rapidement cependant, les interactions deviennent plus rugueuses et donnent lieu à des usages de la force souvent disproportionnés, avec une augmentation sensible des tensions en fin de journée.

Dans le cas bordelais, le point principal de rendez-vous devient rapidement la place de la Bourse, située le long de la Garonne, en centre-ville, tandis que la place de la Victoire est, pour quelques « actes », celui de « gilets jaunes » de tendance politique plus marquée – anarchiste, gauche radicale. Les points et horaires de rendez-vous sont connus par les réseaux sociaux, la presse régionale ou les radios locales, et par les relations interpersonnelles, comme nous l'avons montré dans notre enquête. Au fil des

« Le 17 novembre 2018, les rassemblements ont eu lieu à des endroits symboliques qui ne correspondaient pas nécessairement aux points de départ des cortèges habituels. Certains cortèges sont partis d'endroits différents pour éventuellement converger, au gré d'un parcours improvisé. »

« Pour les spécialistes du maintien de l'ordre, Fabien Jobard et Olivier Fillieule, la stratégie policière repose sur une doctrine de plus en plus isolée au sein des démocraties européennes, liée à une politique du chiffre qui trouve ses limites et participe de la radicalisation des répertoires d'action. »

semaines, ces rendez-vous deviennent routiniers et participent d'une théâtralisation de la protestation en « actes ». Certains protagonistes arborent sur leur gilet les barres verticales ou les dates attestant de leur participation fidèle. Sous un apparent désordre, un ordre manifestant des « gilets jaunes » s'est institué, au fil des cortèges : avec sa mise en scène, ses rites, ses chants, ses symboles (le gilet jaune, la Révolution, le drapeau français), ses figures (les Marianne, le Loup etc.) et son ordonnancement. Ainsi à Bordeaux, on a vu les rassemblements et prises de parole sur la place de la Bourse, puis l'ébranlement du cortège dans les rues, suivant certains « gilets jaunes », et, enfin, à certains points de la ville, la confrontation au dispositif policier avec ses coups et ses blessures, allant parfois jusqu'à la mutilation. Ces atteintes corporelles ont été documentées de janvier à octobre 2019 par le journaliste indépendant David Dufresne sur son site Allô place Beauvau, et sur le site Le mur jaune⁽⁵⁾. En 2019, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a fait l'objet de deux-cent-quatre-vingt-douze saisines concernant le mouvement des « gilets jaunes », dont les deux tiers concernent des usages de la force en manifestation⁽⁶⁾.

La police gardienne de l'ordre social ?

Pour les spécialistes du maintien de l'ordre, Fabien Jobard et Olivier Fillieule, cette stratégie repose sur une doctrine de plus en plus isolée au sein des démocraties européennes, liée à une politique du chiffre qui trouve ses limites et participe de la radicalisation des répertoires d'action. On voit ainsi une acceptation de certains actes violents chez des personnes initialement peu enclines à y adhérer, dès lors qu'elles sont elles-mêmes témoins ou victimes de violences policières. « *Les forces de police* », nous disent ces auteurs, « *se multiplient en autant d'occasions de confrontations en corps à corps, avec les dérapages que cela entraîne, toujours susceptibles de produire l'effet que l'on cherche précisément à éviter ailleurs en Europe : le retournement de la foule*

et sa solidarisation avec les éléments les plus radicaux. Par ailleurs, ces interventions contribuent à brouiller les frontières entre police urbaine (dans le cadre du délit flagrant) et police des foules, la première étant appelée à seconder la dernière, avec ses moyens dolosifs propres – les Flash-Ball, notamment, dont les forces de maintien de l'ordre ne sont justement pas équipées tant ils rompent avec la recherche d'équipements d'évitement et de mise à distance des protestataires »⁽⁷⁾. Avec pour conséquence, selon Laurent Bonelli, que « *les policiers peuvent apparaître non plus comme les garants de l'intérêt général mais comme les gardiens d'un ordre social jugé injuste par un nombre croissant d'individus* »⁽⁸⁾. Les usages de la force contre les « gilets jaunes » ont confirmé ces analyses, comme l'a bien montré le documentaire d'Amnesty International et le site StreetPress⁽⁹⁾. De nombreux témoignages de personnes intimidées, fouillées, arrêtées, ou menacées attestant de la restriction inquiétante de la liberté de manifester donnent à voir un « état d'urgence permanent ». Celui-ci se caractérise par des entraves à la liberté de circulation dans des périmètres de plus en plus larges, par des fouilles, des arrestations et détentions « préventives ». Le traitement judiciaire réservé aux « gilets jaunes » conforte cette analyse⁽¹⁰⁾, donnant le sentiment d'une justice « de classe » particulièrement sévère pour les classes populaires. La contestation des « gilets jaunes » est loin d'être terminée. Si le mouvement est entré dans une phase de moindre intensité manifestante, le rendez-vous du 12 septembre 2020⁽¹¹⁾ peut initier un nouveau cycle manifestant. Ce mouvement social a donné à voir les transformations des routines manifestantes et leurs réappropriations par des personnes invisibles et inaudibles dans l'espace public. ●

Une étude sur les « gilets jaunes » : approche(s)

Un Collectif d'enquête sur les gilets jaunes (Camille Bedock, Antoine Bernard de Raymond et al.) a publié, entre novembre 2018 et mars 2019, un article « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation. Une étude sur les gilets jaunes »⁽¹⁾. Cette enquête, menée par questionnaire auprès de plus de mille-cinq-cents personnes sur les ronds-points, en manifestation, dans les assemblées des assemblées, événements locaux, est en cours de traitement. Les équipes se sont intéressées à la dimension spatiale et la sociologie des « gilets jaunes », les transformations de la contestation du lieu de travail vers d'autres espaces, la médiatisation du mouvement et par lui, les processus de politisation, les revendications et l'émergence d'une écologie populaire. Les violences policières et la dynamique conflictuelle sont intégrées tout au long de l'enquête, tout comme l'attention portée à la question du genre. L'enquête, coordonnée par M. Della Sudda au centre Emile-Durkheim de Bordeaux, a bénéficié d'un soutien du CNRS.

(1) In *Revue française de science politique*, vol. 69, n° 5-6, 2019, p. 869-892 (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02413233>).

(5) <http://lemurjaune.fr>.

(6) www.interieur.gouv.fr/Publications/Rapports-de-l-IGPN/Rapport-annuel-d-activite-de-l-IGPN-2019, p. 7. L'IGPN note une hausse des signalements en janvier 2019.

(7) <https://laviedesidees.fr/Un-splendide-isolement.html>.

(8) Laurent Bonelli, « Les forces de l'ordre social », in *Le Monde diplomatique*, juillet 2020, p. 1 et 8-9.

(9) www.amnesty.fr/actualites/france-gilets-jaunes-histoire-dune-repression.

(10) Loïc Bonin et Pauline Liochon, « De toute façon c'est une justice de classe ! ». Gilets jaunes, comparaison immédiate et avocats en grève » (www.revolutionpermanente.fr/De-toute-facon-c-est-une-justice-de-classe-Gilets-jaunes-comparution-immEDIATE-et-avocats-en-greve).

(11) Le présent article a été écrit fin août 2020.

M. D. S.

Parution

«On est là!»

Serge D'Ignazio a suivi avec son appareil photo les manifestations des « gilets jaunes » depuis le début et il nous offre, sur une centaine de pages, un ensemble de splendides photos, entrecoupées de courts textes écrits par des intellectuels, des jeunes, des militants. Les photos constituent un témoignage muet mais d'une grande richesse sur ce qu'a été ce mouvement, et les textes ne sont pas tant un commentaire des photos que des discours qui résonnent avec elles. La principale caractéristique de la majorité des photos c'est qu'elles sont à hauteur d'Homme, de visage même, mettant en valeur l'humanité de chaque protagoniste, à travers un regard, un geste, une pancarte, une grimace, un masque, un sourire, comme celui de cette femme que l'on voit au centre d'un « V » formé par les épaules cuirassées de deux policiers qui font barrage (page 36), ou même le sourire intrigant de ce jeune gendarme qui a soulevé la visière de son casque pendant qu'un collègue semble l'enlacer (page 30). Le travail sur le noir et blanc, avec ses contrastes marqués, met en valeur ces images et leur originalité. Le sens du cadrage et celui de l'instant qui caractérisent le bon photographe sont incontestables, par exemple avec cette voiture qui brûle et dont les flammes font une diagonale du lumière sur le fond sombre d'un immeuble où un graffiti proclame « Babylone brûle » (page 16), ou cette photo des Champs-Élysées, en perspective, avec au premier plan un poteau de feux de signalisation couché le long d'un passage piéton et deux chaises cannelées, et, au fond, l'Arc de Triomphe et des manifestants noyés

ON EST LÀ !

SERGE D'IGNAZIO



Livre de photographies de Serge D'Ignazio

Editions Adespote

Format 26 x 26 cm

Bichromie, 110 pages

Septembre 2020, 25 €

dans la fumée des gaz lacrymogènes (page 15), ou encore (page 54) ce manifestant qui met les mains sur la tête dans un geste de désespoir et d'incrédulité face à un cordon de policiers que l'on entrevoit dans un nuage de lacrymogènes et le jet d'eau d'un camion.

Les forces de l'ordre sont très présentes dans les photos, mais avec un traitement aussi particulier qu'intéressant. Les images de brutalités sont bien sûr présentes comme celle qui, page 24, montre dans un cadrage splendide un policier pointant, lors d'une charge, un LBD sur un homme qui trébuche et bascule vers l'arrière. Elles sont souvent dynamiques, saisies en plein mouvement, comme dans cette scène de matraquage au milieu des fumées de gaz, page 78.

Mais ce qui frappe le plus, ce sont ces images statiques : casques, cuirasses et uniformes sombres, visières baissées, LBD pointés, parfois sans que l'on puisse même distinguer les visages (page 27 par exemple), ou alors des rangs compacts et sombres, d'où jaillissent de façon quasi surnaturelle des jets d'eau ou des tirs de grenades (page 47). Ces clichés qui représentent les forces de l'ordre disent la fonction qui leur a été assignée : faire à tout prix barrage à la revendication, à l'image de cette photo page 85, où une main gantée couvre une partie de l'objectif dans un geste d'interdiction. Si l'on vous recommande ce livre, ce n'est pas seulement parce que ses droits d'auteur iront à la LDH, c'est d'abord parce que c'est un très beau livre. Mais sa beauté n'est pas gratuite, elle a une fonction que l'on comprend au fur et à mesure que l'on feuillette les pages : rendre justice à tous ces hommes et ces femmes qui ont voulu « être là ».

Gérard Aschieri,
rédacteur en chef d'*H&L*